

Défi Mobilité Contre Vents et Marées

Cette année, les partenaires du site de Contre Vents et Marées ont décidé de s'impliquer dans la réalisation d'un projet mobilité pour cette rentrée 2020 !

Les objectifs

- Amener nos institutions à une réflexion sur les déplacements des travailleurs
- Changer les habitudes individuelles et collectives en préconisant des alternatives à la voiture pour les déplacements domicile-travail, mais également pour les déplacements professionnels.

Comment?

Nous vous invitons à tester une ou des alternatives à la voiture dans le cadre d'un défi commun à tout le site de Contre Vents et Marées. L'idée est d'arriver ensemble, dans un délai le plus court possible (à partir du 16/09) à remplacer 500 trajets en voiture classiques par des alternatives : covoiturage, train, à pieds, à vélo... Chaque trajet sera matérialisé par une gommette que vous pourrez apposer sur notre panneau 'défi' au sein du Bon Grain.



TRAIN



BUS



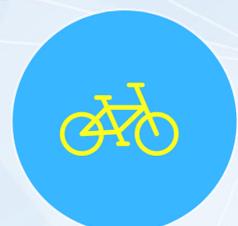
COVOITURAGE



A PIEDS



TELE TRAVAIL



VELO

Quelques précisions :

- ◆ 1 trajet (A/R) domicile travail avec un moyen alternatif compte pour un déplacement
- ◆ 1 déplacement de service (A/R ou juste A) compte pour un déplacement
- ◆ 1 déplacement en covoiturage (A/R) compte pour chaque travailleur
- ◆ 1 journée en télétravail compte pour 1 « déplacement alternatif »
- ◆ 1 trajet combiné : la portion la plus longue en distance est prise en considération

Les personnes qui se déplacent déjà avec un moyen alternatif actuellement pourront comptabiliser leur déplacement de la même façon durant le défi.